



A.S.B.L



PB-PP | B-00000
BELGIE(N) - BELGIQUE
N° D'AGRÉEMENT : P912287

Maison de la **Laïcité** Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°232 septembre 2025

CHOUETTE, C'EST LA RENTRÉE

**21.09 : Morlanwelz
sans voiture**



**27.09 : Spectacle
de mentalisme**

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Assemblée générale du 26 mai	p. 3
Samedi 6 septembre – 20 h : Confestacle : L'écologie quand il est trop tard – Penser et agir à bord du Titanic	p. 5
Judi 11 septembre à 17 h : Le cinéma de minuit... « Radio Days » de Woody Allen	p. 6
Attaque contre la Cour européenne des droits de l'Homme et visites domiciliaires Deux positions gouvernementales qui mettent en cause nos droits fondamentaux	p. 8
Judi 18 septembre à 19h30 : Ciné-débat des Résistances : « L'histoire de Souleymane »	p. 10
Dimanche 21 septembre de 10 à 17 h : Morlanwelz sans voiture	p. 12
Judi 25 septembre à 19h30 : conférence en collaboration avec l'Extension de l'ULB Centre « La conscience dans tous ses états » par Nicolas Vermeulen	p. 13
Samedi 27 septembre à 18 h : Spectacle de mentalisme par Marc FORTEMS – « Emotions mentales - Voyage aux confins de l'esprit et de ses méandres »	p. 14
Des décisions historiques peu encourageantes. Pour arrêter la guerre en Ukraine, il suffit de céder un peu de territoire à la Russie ?	p. 16
Judi 18 septembre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral	p. 14
Lundi 8 et 22 septembre à 14h : atelier d'aquarelle	p. 15
Mardis 9 et 23 septembre à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 17
PROJET : "Jouons le monde autrement" – Une après-midi pour réfléchir en s'amusant	p. 18
Ecologie : la pollution aux plastiques continuera !	p. 19
THEOLONIOUS MONK : Remarquable spectacle théâtral et musical	p. 20
« Les vacances des Lundis du Préau » du 29 juillet	p. 21
La voix du mouvement laïque européen contre l'extrême-droite	p. 23
La laïcité, c'est...	p. 25
Lundi 15 septembre : Les Lundis du Préau - à 12 h : Repas – à 14h15 : « L'aventure du rail à Morlanwelz 1848-1948 » par André Biaumet	p. 27

Accueil : 064/44 23 26 - Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](https://www.be676068219711895)

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96 - Mail : yvnicaise41@gmail.com



Assemblée générale du 26 mai de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Encouragement de nos membres pour nos futures activités



Comme la législation le prévoit, l'assemblée générale annuelle a rassemblé les membres qui ont répondu à l'invitation d'examiner le bilan 2024 ainsi que les objectifs et projets de l'année 2025.

Les rapports d'activités et financier 2024 ainsi que les projets d'activités et financier 2025 ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres présents se sont félicités de la bonne gestion de notre ASBL dont le double souci est de nous présenter des

activités variées tout en maintenant une situation financière saine tenant compte des charges énergétiques et salariales en constante hausse. Néanmoins, l'organe d'administration n'a pas sollicité une augmentation de la cotisation 2025 qui restera fixée à 17 €.

Cependant, nous avons attiré l'attention des membres sur les probables diminutions de subventions fédérale et provinciale attendues pour 2026.

Nous continuerons à proposer des activités au prix le plus juste à condition qu'une participation suffisante de nos membres et sympathisants nous assure des rentrées financières nous permettant toujours de présenter un budget en équilibre et d'assurer ainsi la présence de la Laïcité au sein de notre commune.

Les mandats d'administrateurs de Georges Gérard et de Jean-Luc Pierard étaient arrivés au terme des 3 ans. Ils ont souhaité se présenter à nouveau et l'assemblée générale les a élus avec enthousiasme.

Malheureusement, malgré nos appels, aucune autre candidature n'est venue renforcer notre Organe d'administration.

Marie-Paule Mousty a été reconduite comme vérificatrice aux comptes.

Le président a clôturé l'assemblée générale en remerciant les administrateurs.trices, la vérificatrice aux comptes, notre permanente-animatrice Aurore ainsi que les bénévoles qui se dépensent sans compter durant toute l'année pour vous préparer et présenter des activités variées et de qualité. Ses remerciements étaient aussi à tous nos membres et sympathisants qui nous font confiance.

L'assemblée générale se prolongea autour du verre de l'amitié bien mérité.

Pour l'Organe d'administration.
Yvan Nicaise – Président

Composition du nouvel organe d'administration

Président : Yvan Nicaise

Secrétaire : Georges Gérard

Trésorier : Francis Gilian

Administrateurs : Laurence Bertrand, Thierry Bonnechère, Mimie Lemoine et Jean-Luc Pierrart.

UNE ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION DES MAISONS DE LA LAÏCITÉ
EN COLLABORATION AVEC LES MAISONS DE LA LAÏCITÉ EN HAINAUT

Large
Public
2025



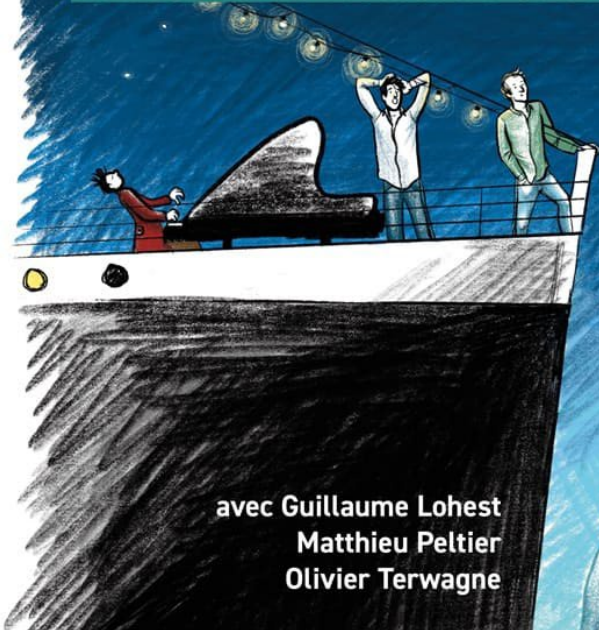
CONFESTACLE
(CONFÉRENCE-SPECTACLE)

samedi 6 sept. 25
// 20h00

Ouverture des portes
// 19h30

L'ÉCOLOGIE QUAND IL EST TROP TARD

PENSER ET AGIR À BORD DU TITANIC



avec Guillaume Lohest
Matthieu Peltier
Olivier Terwagne

olivier Terwagne

ADRESSE: THÉÂTRE MARIGNAN
BOULEVARD JOSEPH TIROU, 53

6000 CHARLEROI (PARKING RIVE GAUCHE (EN FACE DU THÉÂTRE) :
TICKET À 3,50€, EN VENTE UNIQUEMENT AU BAR DU THÉÂTRE, LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT)



FÉDÉRATION
DES MAISONS
DE LA LAÏCITÉ



GRATUIT - RÉSERVATION OBLIGATOIRE
WWW.FDML.BE/INSCRIPTION
081 84 91 17 - INFO@FDML.BE



Nos autres
Événements



AVEC LE SOUTIEN DE:



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Samedi 6 septembre - 20h00
Confestacle : L'écologie quand il est trop tard – Penser et
agir à bord du Titanic
Deuxième activité large public 2025 de la FDML
La Maison de la Laïcité de Morlanwelz participe

Après le spectacle Monk organisé par la FDML à Morlanwelz en collaboration avec les Maisons de la Laïcité du Hainaut, rendez-vous à Charleroi.

Nous vous invitons à une conférence/spectacle percutante mêlant humour, musique et réflexion qui aborde de manière décalée les enjeux climatiques. Avec l'autodérision en fil rouge, les trois amis/auteurs se montrent lucides sur l'insignifiance de leurs petites mobilisations à l'échelle mondiale.

En 12 petits chapitres rythmés, le public découvre des graphiques austères ou provocateurs, des anecdotes vécues, des fables de La Fontaine ou des citations de Camus, des concepts philosophiques, des buzz sur les réseaux et des ateliers chants. Les conférenciers tenteront de démontrer qu'il est possible d'être à la fois lucides et actifs, coupables et engagés.

Adresse : Théâtre Marignan

Boulevard Joseph Tirou, 53 6000 Charleroi.

Parking rive gauche en face du théâtre, ticket de parking à 3,50 € en vente uniquement au bar du théâtre lors de l'événement.

Spectacle gratuit mais réservation obligatoire auprès d'Aurore
au plus tard lundi 1^{er} septembre.

Selon le nombre des personnes inscrites,
nous pourrions organiser
un co-voiturage

Si vous souhaitez mettre votre voiture à disposition, merci de nous le signaler
rapidement ainsi que le nombre de places libres.

Participez, c'est bien - Ensemble c'est mieux !



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT

R A D I O



D A Y S

UN FILM DE WOODY ALLEN

JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025 -17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€
INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A
7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise

LE CINEMA DE MINUIT... A 17 H



Jeudi 11 septembre

« RADIO DAYS »

de Woody Allen

Ce film de Woody Allen date de 1987.

Présentation

Dans les années 1930, à New York, la vie de la famille Needleman est rythmée par le tempo d'une radio locale. Tandis que le père rêve de fortune et que Joe, le jeune fils, imagine des aventures héroïques, tante Ruth s'identifie à la chanteuse Carmen Miranda et tante Béa attend le prince charmant.

Quelques anecdotes

Il faut souligner que contrairement à ses habitudes, l'auteur ne joue pas dans ce film.

Joe se souvient de ses 10 ans dans son quartier de Rockaway et de ses parents modestes et unis.

Mais il se souvient surtout qu'à cette époque, c'était l'âge d'or de la radio, il ne ratait aucun épisode de son émission préférée « le vengeur masqué », un feuilleton radiophonique peuplé d'aventures, d'action, de filles superbes et de méchants redoutables.

Tandis que Joe rêve derrière le poste, des comédiens deviennent célèbres, d'autres tombent dans l'oubli. La nation, quant à elle, se prépare à entrer dans la seconde guerre mondiale.

Ce film est considéré comme un film phare dans la carrière de Woody Allen.

C'est un voyage dans les années quarante où la radio a joué un rôle privilégié dans la vie de millions d'américains.

Il s'agit d'une véritable plongée dans le passé, magnifiquement mise en scène et interprétée dans le rôle principal par Mia Farrow qui y est émouvante, tendre et drôle à la fois.

En conclusion : « un véritable chef d'œuvre ».

Entrée : 4 €- Art.27 : 1,25 €

Jean-Luc Pierart

Attaque contre la Cour européenne des droits de l'Homme et visites domiciliaires

Deux positions gouvernementales qui mettent en cause nos droits fondamentaux

Le 22 mai dernier, le Premier Ministre belge, engageant l'ensemble de sa majorité, a co-signé un appel avec huit autres Premiers Ministres dont la leader d'extrême droite italienne pour attaquer la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme en matière de politique migratoire.

Autre point du grand accord de l'été du gouvernement Arizona : la possibilité pour les services de police et l'Office des étrangers d'entrer dans un domicile pour y interpellier d'éventuelles personnes en séjour illégal en Belgique.

Cour européenne d'abord

Du communiqué de presse du Centre d'Action laïque, nous en retirons les points forts suivants.

Cet appel remet en cause la séparation des pouvoirs. S'attaquer à la jurisprudence d'une juridiction ne peut être interprété autrement que comme une tentative de faire pression sur de futures décisions de justice.

Ensuite, parmi les règles cardinales constituant le principe de l'État de droit, il y a celle de l'existence de contrôles juridictionnels sur l'action des pouvoirs publics. Les juridictions et institutions européennes sont les derniers remparts de l'État de droit, en Europe et donc aussi en une juridiction, et a fortiori la plus haute juridiction européenne en matière de protection des droits humains, doit pouvoir sanctionner tout excès de pouvoir éventuel de la Belgique.

Le Centre d'Action Laïque invite les démocrates à prendre la mesure des glissements qui sont en train de s'opérer. On le voit en Europe et dans le monde, c'est le propre des régimes « illibéraux » de remettre en cause l'État de droit en dégradant des contre-pouvoirs essentiels en démocratie comme ce contrôle de la Justice.

Visites domiciliaires ensuite

Le 18 juillet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un avant-projet de loi qui prévoit notamment d'autoriser des visites domiciliaires de lieux où se trouvent des personnes qui refusent de coopérer à leur retour et qui représentent un danger pour l'ordre public.

Le 1^{er} août, un avant-projet de loi confirmant cet accord a été déposé.



En 2017 et 2018, sous la pression de la société civile, du monde associatif et juridique, le gouvernement du libéral Charles Michel avait rejeté une proposition similaire.

Face à cette nouvelle proposition, de nombreuses réactions convergentes ont exprimé leur désapprobation, voire leurs inquiétudes.

« *La problématique reste la même(..)le projet n'a pas fondamentalement changé* » déclare au journal « Le soir » Jean-Louis Doyen, vice-président de l'Association des juges d'instruction.

"Nous travaillons habituellement sur base d'indices sérieux de commission d'infraction et ici, ce qui nous est demandé c'est une tout autre appréciation", conclut Jean-Louis Doyen, qui se pose aussi la question de l'intérêt réel de telles mesures, au vu du nombre de personnes en situation irrégulière qui sont déjà interpellées en Belgique dans le cadre de différents dossiers.

Pour le professeur de sociologie à l'ULB Andréa « *Il n'y a pas de réelle garantie sur le pouvoir discrétionnaire qui est laissé à la police* », estime-t-il encore. *"Ça reste une forme assez violente d'accès au domicile privé et donc un problème en termes d'inviolabilité du domicile. Ce sont quand même des droits fondamentaux qui sont attaqués ici"*.

Le centre fédéral pour la Migration (Myria) dénonce également publiquement ce projet de loi ainsi que les grands maîtres des obédiences maçonniques dans une rare expression publique commune en ces termes :

"Ce projet menace des libertés fondamentales garanties par la Constitution, notamment l'inviolabilité du domicile. Il criminalise les personnes en situation irrégulière et risque de décourager les actes de solidarité envers celles et ceux qui cherchent refuge", déplorent les Obédiences maçonniques.

Selon ces dernières, cette mesure créerait un *"dangereux précédent"* et pourrait ouvrir la voie à d'autres intrusions administratives dans la vie privée des citoyens : *"Notre engagement maçonnique nous oblige à défendre les principes démocratiques. Nous appelons à une mobilisation collective et individuelle pour empêcher l'adoption de ce texte"*.

L'unanimité qui se dégage des positions prises par des défenseurs des Droits de l'Humain et de la protection de la vie privée est encourageante pour les combats que nous devons mener afin de continuer à vivre dans un état de droit.

MAIS ces signaux d'alerte seront - ils entendus ?

A nous aussi de les faire connaître.

Yvan Nicaise



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

CINÉ-DÉBAT

2025

DES RÉSISTANCES

Place Albert 1^{er} 16A - Morlanwelz



FESTIVAL DE CANNES
UN CERTAIN REGARD
MEILLEUR ACTEUR et PRIX DU JURY

ABOU SANGARE

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE

UN FILM DE
BORIS LOJKINE



JEUDI
18 septembre
19h00

P.A.F: 4€ - Article 27
(1.25€ sur présentation du
ticket disponible au CPAS)
Étudiants: 2€
info: 064.44.23.26

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

Ciné-débat des Résistances

Jeudi 18 septembre 2025 à 19h30

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE

un film De Boris LOJKINE

(France, 2025)

Tandis qu'il pédale dans les rues de Paris pour livrer des repas, Souleymane répète son histoire. Dans deux jours, il doit passer son entretien de demande d'asile, le sésame pour obtenir des papiers. Ce film de Boris Lojkine suit 48 heures intenses dans la vie de ce jeune Guinéen sans-papiers qui travaille comme livreur à vélo, dans une course contre la montre où chaque moment compte.

Primé à de multiples reprises au Festival de Cannes 2024 et aux César 2025, le rôle principal est tenu par un acteur non professionnel, Abou Sangaré, dont la vie a partiellement inspiré le scénario. Boris Lojkine nous plonge dans le quotidien d'un livreur sans-papiers, lancé à cent à l'heure dans les rues de Paris, filmé comme un espace hostile semé d'embûches.

Entre chronique sociale et ambiance de thriller aux couleurs saturées, le film dresse un portrait saisissant de la précarité et de l'urgence qui habitent ceux qui vivent dans l'ombre de nos sociétés. À travers le parcours de Souleymane, c'est toute la complexité du système d'asile et la réalité des sans-papiers qui sont mises en lumière.

Un film puissant qui interroge notre rapport à l'autre, à l'hospitalité et à la dignité humaine. Une œuvre nécessaire qui donne un visage et une voix à ceux que l'on préfère souvent ignorer, tout en évitant les écueils du misérabilisme ou des bons sentiments.



P.A.F. : 4 € - Article 27

**Info Yvan Nicaise : 0478/39.27.96 -
La salle est accessible aux
personnes à mobilité réduite.**

La salle est équipée d'un système de purification d'air
et de ventilation agréé.

**Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de
Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.**

Dimanche 21 septembre : Morlanwelz sans voiture

Nous participons avec plusieurs nouveaux jeux en bois

Depuis plusieurs années, la commune de Morlanwelz participe au *Dimanche sans voiture*.

Rendre la rue aux habitants, ne fût-ce qu'une journée, permet de renforcer la convivialité mais aussi de faire connaître les lieux où s'organisent des activités à l'intérieur des locaux, ce qui est le cas pour notre Maison de la Laïcité.

Aucun véhicule ne circulera dans les rues définies à l'exception des services d'aide, forces de l'ordre et personnes munies d'un laissez-passer.

C'est dans cette optique que, depuis 2015, notre Maison de la Laïcité s'associe à cette journée.

Face à notre maison, afin de participer à l'animation de la Place Albert 1^{er}, nous installerons de nombreux jeux en bois.

La commune a prévu de placer un château gonflable à proximité de notre maison.

De 10 à 17 heures, jeunes et moins jeunes pourront ainsi gratuitement découvrir et profiter de ces jeux.

Une exposition présentant nos activités sera installée.



Ce sera aussi l'occasion, pour la population, de **prendre l'apéro et/ou de déguster la bière La hic blonde brassée** pour les Maisons de la Laïcité.

Une petite restauration - Potage, crêpes salées, sucrées – sera organisée toute la journée.

En cas de pluie, cette activité se déroulera dans notre salle, au rez-de-chaussée



Le 21 septembre, la rue est à vous

Profitez-en pour nous rendre visite !

Jeudi 25 septembre à 19h30

En collaboration avec l'Extension de l'ULB Centre

« La conscience dans tous ses états »

Nicolas Vermeulen, professeur de psychologie à
l'Université catholique de Louvain

Présentation de la conférence :

Quand notre cerveau met en scène la réalité.

Et si notre perception du monde n'était qu'une brillante illusion ?

Chaque jour, nous avons l'impression de voir, penser, décider en toute conscience comme si un « moi » intérieur pilotait nos actions en direct, dans une connexion fluide et continue avec la réalité. Pourtant, les découvertes en psychologie cognitive et en neurosciences racontent une tout autre histoire.

Avez-vous déjà cru que votre train démarrait alors qu'il était encore immobile, simplement parce que celui d'à côté se mettait en mouvement ?

Ce genre d'illusion révèle un phénomène fascinant : **notre conscience n'est pas une caméra objective**, mais le résultat d'un montage élaboré, conçu en coulisses par notre cerveau.

Ce que nous appelons « conscience » est une construction : notre cerveau choisit, organise, simplifie et colore l'information pour créer un récit cohérent — parfois même au prix de la « vérité ». C'est un peu comme un numéro de magie où le cerveau est à la fois le prestidigitateur et le spectateur, bluffé par sa propre mise en scène.

Cette conférence vous invite à plonger dans les coulisses de la conscience.

Connaître le conférencier



Nicolas Vermeulen est professeur de psychologie à l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) et chercheur qualifié au FNRS en Belgique. Il préside depuis une dizaine d'années la commission d'éthique de l'Institut de recherche en sciences psychologiques (IPSY). Il est spécialisé dans la psychologie cognitive des émotions et de la personnalité. Il

s'intéresse particulièrement à la perception de la menace, au déclenchement de la peur et à leurs répercussions sur le fonctionnement cognitif humain de haut niveau.

Entrée : 3 € pour les membres de l'extension de l'ULB, de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz, d'Hainaut Seniors, membre UAE, sans emplois et étudiants

5 € pour toutes autres personnes

Réservation : reniergodaux@skynet.be

Ou laicite.mlz@hotmail.com - 064 44 23 26

Yvan Nicaise



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

Place Albert 1er 16 A
7140 Morlanwelz

**UN SPECTACLE DE MENTALISME
PAR MARC FORTEMS**

EMOTIONS

- de 12 ans :
gratuit
Membre :
5€
Entrée :
8€*



**TOUT
PUBLIC**

MENTALES

**27 septembre 2025
18h00**

*Art 27 : 1.25€ (sur
présentation du ticket du
CPAS)

Infos et réservations :
064/44.23.26
laicite.mlz@hotmail.com

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Samedi 27 septembre à 18h
Spectacle de mentalisme
Par Marc FORTEMS – Mentaliste
« Emotions mentales »

« Voyage aux confins de l'esprit et de ses méandres »
Ambiance divertissante, bienveillante et non dénuée d'humour

Ce spectacle n'est pas un spectacle de magie ni d'hypnose.



Le mentalisme est un art du spectacle qui consiste à créer l'illusion de capacités mentales extraordinaires comme la lecture de pensées, la prédiction du futur, la télépathie ou la psychokinésie. C'est une forme de prestidigitation qui se concentre sur l'aspect psychologique et mental plutôt que sur la manipulation.

Les performances d'un mentaliste reposent sur des techniques apprises et de l'entraînement, non sur de véritables pouvoirs surnaturels. Le mentalisme combine psychologie, observation fine, techniques de spectacle et parfois des méthodes issues de la prestidigitation

traditionnelle.

L'homme n'utilise, dit-on, que 10% de ses capacités cérébrales. Et si ensemble, nous essayions de voir ce que cela donnerait en utilisant un ou deux pourcents supplémentaires ?..

Un spectacle rare et haut de gamme !

Présentation du mentaliste

Après avoir travaillé dans divers théâtres de Bruxelles : Comédie Claude Volter, Théâtre des Tréteaux, La Samaritaine, Spectacle d'été dans les ruines de l'abbaye de Villers la Ville pour Del Diffusion, etc., il entre au conservatoire de Bruxelles pour y ressortir quelques années plus tard muni d'un 1er Prix en Art de la Parole.

C'est au cours de ces études au Conservatoire, au détour d'une soirée festive, que la passion de la magie l'atteindra et ne le lâchera plus.



Tout en enseignant le théâtre dans diverses académies durant une douzaine d'années, il perfectionne et développe cette nouvelle passion, au travers, d'abord, de spectacles pour enfants mêlant Conte et Magie.

Il se partage entre ces deux activités d'enseignant artistique et de magicien classique durant plusieurs années, jusqu'en 2007, date à laquelle il découvre le mentalisme et c'est une révélation !

Il remet alors aussitôt sa démission de professeur en académie, pour se consacrer désormais exclusivement à cette passion dévorante, qui lui ouvre les portes d'un univers sans limite, aux techniques et enseignements si variés : Body Language, PNL, Influence, etc.

Entrée : prix sur l'affiche page 14

Réservation souhaitée

Yvan Nicaise

**Des décisions historiques peu encourageantes
Pour arrêter la guerre en Ukraine,
il suffit de céder un peu de territoire à la Russie ?**

Un ami m'envoyait quelques exemples édifiants.

1931 : la Chine laisse au Japon la Mandchourie, espérant éviter le pire. En 1937, le Japon lance une guerre totale, avec massacres et occupations massives.

1938 : à Munich, la France et le Royaume-Uni cèdent les Sudètes à Hitler, pour éviter la guerre. Moins d'un an plus tard, il envahit toute la Tchécoslovaquie, puis la Pologne. La guerre éclate malgré tout.

1939 : la Finlande, envahie par l'URSS, cède 11% de son territoire pour sauver la paix. Quatre ans plus tard, Moscou revient pour prendre plus encore.

2014 : la Russie annexe la Crimée. Le monde proteste, mais ne réagit pas militairement. En 2022, Poutine lance une invasion générale de l'Ukraine.

**À chaque fois, céder n'a pas calmé l'agresseur
Cela l'a encouragé à poursuite l'invasion.**

Jeudi 18 septembre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral

Nous nous retrouvons en septembre. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.

Participation : 16 €, fleurs et café compris.

Prochaines dates : 2 octobre.

Marie-Christine Cuchet



Lundi 8 et 22 septembre à 14h : atelier d'aquarelle

Les participant.e.s à cet atelier ont continué à se réunir durant les mois de vacances.

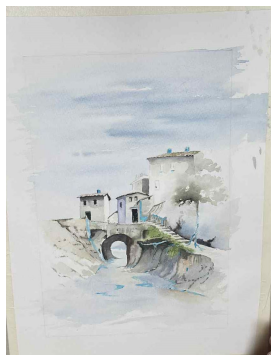
Ne parlons donc pas d'une rentrée mais d'une poursuite enthousiaste de cette activité créative.

La participation aux frais reste toujours de 5 €,

Papier et café offerts.

Prochaines dates : 6 et 27 octobre.

Monique Piret



Mardis 9 et 23 septembre à 13h30 : après-midi Scrabble

Pas de vacances pour les passionnés de Scrabble qui se réunissent et partagent leur passion de 13h30 à 16h30.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : 7 et 21 octobre.



Georges Gérard

PROJET : "Jouons le monde autrement" – Une après-midi pour réfléchir en s'amusant

Et si on jouait... pour mieux comprendre le monde qui nous entoure ?

La Maison de la Laïcité réfléchit à organiser une **après-midi ludique et réflexive**, ouverte à tous à partir de 12 ans, seul ou en famille ! À travers des **jeux de société pas comme les autres**, comme *Le Monopoly des inégalités*, *Le Passager* ou d'autres jeux qui font réfléchir, questionner, débattre... nous vous proposons de **vivre des expériences de jeu qui interrogent notre société, nos valeurs, nos choix**.



Objectif : jouer, oui... mais avec du sens !
Avec la participation de la ludothèque locale (sous réserve), qui apportera ses pépites les plus percutantes.

Cette activité vous intéresse-t-elle ?

Attention : cette activité ne se réalisera que si suffisamment de personnes manifestent leur intérêt pour ce projet !

Si cette proposition vous tente, **merci de faire un retour à Aurore** - votre réponse nous permettra de savoir si nous pouvons concrétiser cette initiative. Et surtout, **n'hésitez pas à en parler autour de vous** : à vos enfants, petits-enfants, amis... Quoi de mieux que de partager un moment de jeu et de réflexion entre différentes générations ? Les regards croisés, les échanges d'expériences et les débats entre grands-parents, parents et jeunes promettent des moments particulièrement savoureux !

Informations pratiques :

- **Quand ?** Un mercredi après-midi ou en fin de journée (à partir de 17h) selon les disponibilités des participants, particulièrement des parents. Le créneau sera défini en fonction des retours reçus.
- **Où ?** Maison de la Laïcité
- **Public :** À partir de 12 ans – En solo, entre amis ou en famille, tout le monde est bienvenu
- **Contactez Aurore** pour confirmer votre intérêt ou pour toute question !

Alors, prêts à jouer le monde autrement ? Vos dés sont entre vos mains... et l'aventure n'attend que votre "oui" !

Aurore Delporte

Ecologie : la pollution aux plastiques continuera !

La Fédération des Maisons de la Laïcité s'est inscrite dans la campagne de sensibilisation et d'action pour la protection de la planète.

Nous sommes donc déçus, indignés et inquiets sur l'échec, le vendredi 14 août à Genève, des négociations qui devaient aboutir à un traité contre la pollution plastique dans le cadre de l'ONU.

Les délégués de plus de 180 nations réunis sont repartis bredouilles.



Aucun des arguments développés par une centaine de pays dont la Belgique et l'Union européenne, le Canada, l'Australie et de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud n'ont fait plier les Etats pétroliers – rejoints par les Etats-Unis de Donald Trump notoirement pro-fossile.

Les usines de plastique dans le monde continueront à produire 450

millions de tonnes de granulés dans le monde dont la moitié est à usage unique. Tant pis pour les océans et pour la biodiversité, pour les générations actuelles et futures, pour nos boissons et nourritures diverses que nous continuons à déguster « façon plastiques ».

La santé humaine et animale reste donc toujours autant menacée malgré de plus en plus d'études scientifiques faisant état d'accumulation de plastique dans le corps humain, avec de potentielles maladies à la clé : AVC, démence, baisse de la fertilité et cancers.

A quoi peut-on s'attendre demain ?

Probablement rien d'une nouvelle session organisée.

Pour David Azoulay*, « une solution pourrait consister à conclure un traité entre les pays les plus volontaristes (...) via un processus qui doit inclure des options de vote qui rejettent la tyrannie du consensus à laquelle nous avons assisté à Genève » même si Sophie Mirgaux (SPF Santé publique) qui codirigeait la délégation belge dit « hésiter à tirer d'emblée une telle conclusion ».



Et à notre niveau ?

Inscrivons-nous dans les actions concrètes de protection de l'environnement et dans les campagnes de sensibilisation, privilégions les produits utilisant les

emballages ou contenants recyclables, respectons le tri sélectif même si parfois difficile, proposons et soutenons toute initiative y compris communale, en résumé, soyons acteurs plutôt que spectateurs.

Yvan Nicaise

*David Azoulay, directeur du programme Santé environnementale du Centre pour le droit international de l'environnement (Ciel), un centre de réflexion suisse.

THELONIOUS MONK - Sculpteur de silence **Remarquable spectacle théâtral et musical**

Une des grandes activités gratuites 2025 de la Fédération des Maisons de la Laïcité qui s'est déroulée au Centre Culturel « LE SABLON » le 14 juin fut un succès.

Le public a apprécié autant le texte d'Eric D'Agostino, auteur de ce spectacle que la mise en scène remarquable qui nous a plongé dans la vie tumultueuse de Thelonious Monk, ce musicien et compositeur qui a ouvert à la musique de jazz des horizons inattendus toujours d'actualité.

Ce fut l'occasion, au travers de ce spectacle, de mettre en évidence les valeurs humanistes que nous défendons notamment le droit à la différence et l'importance de la créativité culturelle même si le milieu apparaît hostile.



« Les vacances des Lundis du Préau » du 29 juillet

Avec un public convivial et chaleureux

Pour la treizième année consécutive, repas et détente furent à l'honneur en cette période estivale.

Après le repas paella, Yvan, Dominique et Mimie ont animé l'après-midi avec une série de quiz, rebus visuel, voyage fantaisie, recherche de personnalités de Morlanwelz et le sketch humoristique, résultat des cogitations de notre président.

Outre les quelques photos ci-dessous illustrant cette journée, vous pouvez trouver sur notre site Facebook « Morlanwelz balade laïque » toutes les photos de cette journée.

Rappelons que vous pouvez vous inscrire sur ce site, réservé uniquement à nos membres car nous ne voulons pas que les photos soient à la disposition de tout public. Vous pouvez aussi placer les vôtres que les membres s'engagent à ne pas diffuser hors site sans l'accord des propriétaires.





A méditer :

**Chaque instant passé ensemble est un souvenir en devenir.
Chaque expérience partagée laisse une trace dans le cœur
de l'autre.**

La voix du mouvement laïque européen s'est élevée au Parlement de Strasbourg contre l'extrême-droite



Le Réseau Laïque Européen (RLE), créé en 2021 à l'initiative du Centre d'Action Laïque, a tenu sa conférence inaugurale ce 8 juillet au Parlement européen de Strasbourg.

L'événement, organisé sous le parrainage de la députée européenne Estelle Ceulemans et de Véronique De Keyser, présidente du RLE, a rassemblé environ 80 participants en salle et en ligne. De nombreuses associations membres étaient représentées : le CAL, Egale, l'UAAR...

Au cœur des débats : la montée de l'extrême droite en Europe et les menaces qu'elle fait peser sur les droits et libertés fondamentaux.

Un cordon sanitaire qui se fissure



Estelle Ceulemans a dressé un sombre tableau : les partis d'extrême-droite occupent désormais un quart des sièges au Parlement européen. Pire encore, depuis le début de cette législature, le traditionnel cordon sanitaire censé contenir leurs idées s'effrite, notamment par des rapprochements entre la droite modérée (PPE) et les trois groupes parlementaires de la droite extrême. Seule la



Commission des affaires sociales résiste encore à cette dérive, où un cordon sanitaire a été mise en place.

Véronique de Keyser a, quant à elle, souligné les dangers de la situation actuelle, avec une extrême droite qui a réussi à accéder au pouvoir dans un certain nombre de pays européens de manière démocratique.

Regards croisés européens

Les interventions des invités ont éclairé la situation

dans plusieurs pays :

Gáspár Békés (Association Hongroise des Athées) a dénoncé l'alliance entre l'État hongrois et les Églises, qui marginalise les voix critiques et menace la laïcité : depuis 2010, le régime illibéral de Viktor Orban soutient largement les Églises financièrement, leur a donné une place hégémonique dans l'éducation, protège leurs dignitaires, et marginalise, voire harcèle, les voix les plus critiques. Il a lancé un appel à l'union des forces laïques et des groupes confessionnels progressistes qui partagent les principes d'égalité, de justice et de démocratie, pour créer une société laïque fondée sur la séparation des Églises et de l'État : « Nous devons collectivement réaliser que l'avenir de l'Europe est laïque. »

Mariano Reaño Lambea (Europa Laica, Espagne) a analysé l'influence de l'extrême droite sur la justice espagnole, entre influence et instrumentalisation, évoquant notamment des dispositions législatives permettant de réprimer des propos contestataires envers l'État et la Couronne, que certains jugent appliquent sévèrement. Il a également évoqué les obstacles rencontrés par Europa Laica dans ses actions en justice visant à faire appliquer la loi contre certaines dérives des autorités en faveur de l'Église catholique.

Joan-Francesc Pont Clemente (Fondation Ferrer i Guardia, Barcelone), intervenu en visioconférence, a interrogé la manipulation du discours de haine, de l'extrême droite et des politiques d'annulation. Il a également lancé des pistes pour combattre les discours de haine tout en créant les conditions pour un débat apaisé et en évitant la censure des voix dissidentes.

Un appel à l'action collective

Les échanges avec le public ont fait émerger des enjeux majeurs : alerter sur les dangers réels de l'extrême droite, car elle paraît encore abstraite pour beaucoup de gens, lutter contre le déclassement économique et social qui alimente son ascension, et affirmer une vision forte de la laïcité en Europe.

Un accord général sur l'urgence de développer des solutions concrètes contre la montée de l'extrême-droite s'est dégagé, résumé par l'appel sans détour d'Estelle Ceulemans : « Nous aussi, nous n'avons presque plus rien à perdre. Combattons l'extrême droite de manière résolue. »

Un communiqué du Centre d'action laïque

La laïcité, c'est...

... un projet de société émancipatrice, solidaire, responsable, respectueuse des différences.

Une société dans laquelle il fait bon vivre. **Une société tournée vers le progrès**, dans laquelle tous les citoyens sont traités avec un souci d'**égalité**, ont les **mêmes droits** et les **mêmes responsabilités**, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur culture.

Philosophiquement, la laïcité est avant tout la **liberté de penser et d'agir selon sa conscience**, sans s'aligner sur une doctrine, un dogme ou une croyance. Elle encourage une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science. Elle privilégie la raison sur la croyance.

Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :

- du **libre examen**
- de **citoyenneté** et de **justice**
- d'**émancipation** à l'égard de toute forme de conditionnement



A vos agendas : nos activités d'octobre 2025 (hors activités permanentes)

Jeudi 9 octobre à 19h

Conférence « L'esprit du Rock » avec Vincent Defresne et Jean-Luc Dubart

Mardi 14 octobre à 19h

Conférence « Les empire contre-attaquent. L'urgence de défendre le socle laïque » avec François Finck

Cette conférence prévue le 13 mai a dû être reportée en raison de l'indisponibilité du conférencier.

Vendredi 17 octobre à 20 h

23^{ème} soirée jazz

« Songs for Toots » avec Olivier Poumay (harmonica), Michel Mainil (sax), Hervé Noirot (piano), Jacques Pili (basse), Patrick Wante (drums)

Lundi 20 octobre

« Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas

14h15 : Film : « La plus précieuse des marchandises »

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

***Celui qui croit posséder la vérité
ne pense pas à la chercher.***

Oswald WIRTH

Lundi 15 septembre à 14h15
André Biaumet nous présentera :
« L'aventure du rail à Morlanwelz 1848-1948 »

Un voyage dans l'histoire ferroviaire de Morlanwelz

Si les chemins de fer sont nés en Angleterre en 1825 (ouverture de la ligne Stockton-Darlington), l'aventure du rail commença, en Belgique, en 1835.

L'Etat Belge décida, le 1^{er} mai 1834, de construire un réseau : son exploitation s'étendit du 6 mai 1835 jusqu'au début 1843.



Des compagnies privées complétèrent ce réseau à partir de 1845 et une des lignes privées passa, en 1848, par Morlanwelz, entre Mariemont et L'Olive.

Trois autres lignes la complétèrent de 1857 à 1868.

Dix gares et un point d'arrêt furent érigés sur l'entité !

C'est cette aventure qu'André Biaumet va nous raconter lors du « Les Lundis du Préau » du 15 septembre 2025.

Présentation d'André Biaumet



André était ingénieur civil à la SNCB.

Auteur de plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire locale de l'entité de Morlanwelz et à l'histoire du chemin de fer dans la Région du Centre.

Il a écrit « La gare de Morlanwelz 1865-2001 », édité par le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Morlanwelz.

André est membre de la Maison de la Laïcité depuis sa création et assidu à la grande majorité de nos activités.

En toutes circonstances, en tant que bénévole, il répond toujours présent si nous avons besoin de son assistance.

15 septembre : « Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas mensuel

14h15 : « L'aventure du rail à Morlanwelz 1848-1948 »

Par André Biaumet

En page 27 se trouve la présentation de l'exposé d'André Biaumet.

Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : 18 €
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : 5 €
- ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : 23 €

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.

Menu



Carbonnades à la La Hic

Pommes persillées

Salade de fruits frais

Café

18 €

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le mercredi 10 septembre inclus par téléphone au 064/442326 et confirmation par paiement au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau septembre - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi DE Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)